

Sport et Equipement Sportif en Tunisie

Le sport a subi en un demi-siècle une évolution remarquable et de simple détente physique il est devenu un des éléments importants de la vie sociale et des loisirs.

En Tunisie, il a fortement contribué au rapprochement des diverses couches sociales et des diverses races et la magnifique fête fédérale de gymnastique de 1912 groupant sur les terrains du Port de Tunis 8.000 gymnastes appartenant à 388 sociétés, reste le plus beau témoignage de la vitalité du sport dans la Régence, dès le début du XX^e siècle. Que l'on songe aux difficultés d'organisation, d'hébergement et surtout de transport pour apprécier la foi et l'audace des dirigeants dès cette époque.

Les Ligues de Natation et de Gymnastique étaient officiellement fondées en 1911 et 1914 et à l'issue de la première guerre mondiale, l'activité sportive s'accrut rapidement sur l'initiative de nouveaux arrivants qui constituèrent les Comités d'Escrime et de Football en 1921, d'Athlétisme en 1923, de Base-ball en 1924.

Le Football obtint rapidement la faveur populaire et malgré les immenses progrès du Basket-ball et du Volley-ball, il conserve la préférence des jeunes et attire la foule des spectateurs.

Il faut signaler également le développement particulier du Base-ball, sport national des U.S.A. encouragé par un animateur inlassable, le Dr. Kelly, qui consacra 25 ans de sa vie à la vulgarisation de ce sport en Tunisie.

ORGANISATION ACTUELLE

Activité libre et désintéressée, le sport est régi directement par des organismes privés qui sont encouragés et contrôlés par l'administration : la cellule de base est le « Club », Association bénévole dirigée par un Comité élu, généralement composé d'anciens sportifs et d'éducateurs qui consacrent une grande part de leurs loisirs à l'initiation des jeunes et au perfectionnement des adultes.

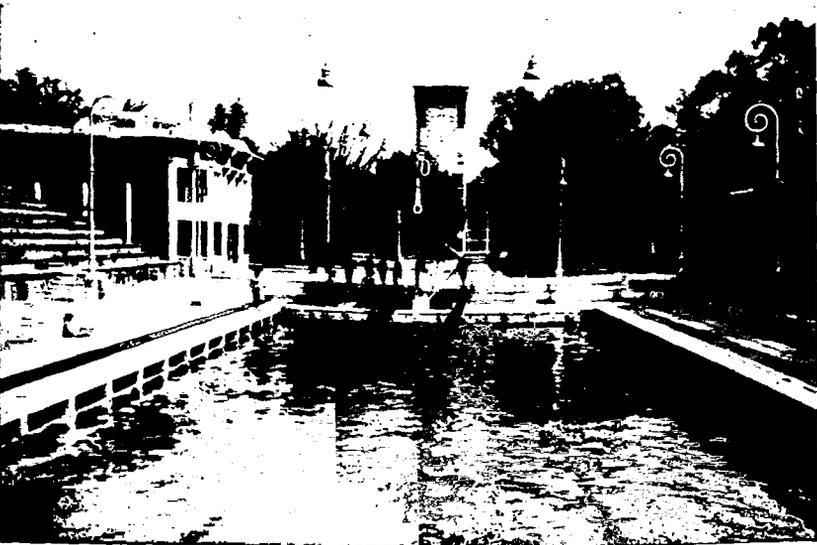
Les Sociétés Sportives en majorité uni-sport à l'origine, sont pour la plupart devenues omni-sport, c'est-à-dire qu'elles offrent à leurs adhérents la possibilité de s'exercer dans différentes spécialités : Basket-ball, Volley-ball, Football, Natation, etc...

Ces Sociétés se réunissent sous l'égide d'une Ligue dont le bureau est chargé d'organiser les compétitions pour une spécialité : il y aura donc autant de Ligues ou Comités que de sports pratiqués.

Enfin, l'Union des Fédérations Sportives de Tunisie groupe les représentants de toutes les Ligues et Comités.



**Le grand hall du Palais de la Foire Internationale de Tunis
transformé en salle de sports couverte**



La piscine municipale de Tunis

A ce jour, la Tunisie compte :

431 Sociétés dont 213 pour Tunis et sa banlieue et

21 Ligues Sportives dont les principales sont : Football, Basketball, Tennis, Natation, Athlétisme, Volley-ball.

Il faut souligner le fait que, soit dans les bureaux directeurs des Sociétés, soit dans les bureaux de Fédération, les membres tunisiens ont été admis à parité sans qu'aucun texte légal ait été nécessaire.

CONTROLE ADMINISTRATIF

Les Fédérations et Sociétés sont contrôlées et encouragées par l'Administration :

En 1936, le Comité de l'Education Physique et des Sports était composé d'un officier, d'un docteur, de dirigeants de Fédération et présidé par M. le Directeur de l'Instruction Publique.

En 1941, le Service de l'Education Nationale dépendait du Secrétariat Général, mais dès 1944, il fut de nouveau rattaché sous le nom de Service de la Jeunesse et des Sports à la Direction de l'Instruction Publique, solution la plus logique si l'on considère la pratique de l'éducation physique et des sports non comme une fin mais comme un moyen d'éducation qui à ce titre rentre dans les attributions normales de l'Education Nationale.

Le Chef du Service de l'Enseignement Secondaire dirige également le Service de la Jeunesse et des Sports assisté de deux Inspecteurs qui s'occupent respectivement :

- 1.) des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire ;
- 2.) de l'éducation physique et des sports scolaires et civils.

En outre, un organisme mixte, le Conseil des Sports (Section du Conseil de l'Instruction Publique) comprend d'une part, les représentants de l'Administration, le Chef du Service de l'Enseignement Secondaire, de la Jeunesse et des Sports, l'Inspecteur d'Education Physique, un représentant de la Santé Publique et d'autre part des représentants élus par les Fédérations Sportives pour deux ans, au nombre de dix. Ce Conseil est consultatif, et au cours des séances sont évoqués tous les grands problèmes sportifs qui intéressent la Régence :

- Agrément des Sociétés Sportives,
- Répartition des subventions,
- Equipement sportif.

EQUIPEMENT SPORTIF

Les réalisations importantes n'ont été effectuées qu'après la dernière guerre.

Depuis 1946, le Service des Sports a disposé de crédits d'équipement afin de participer à l'aménagement des terrains de sports mais les ressources des Municipalités sont très faibles et les subventions



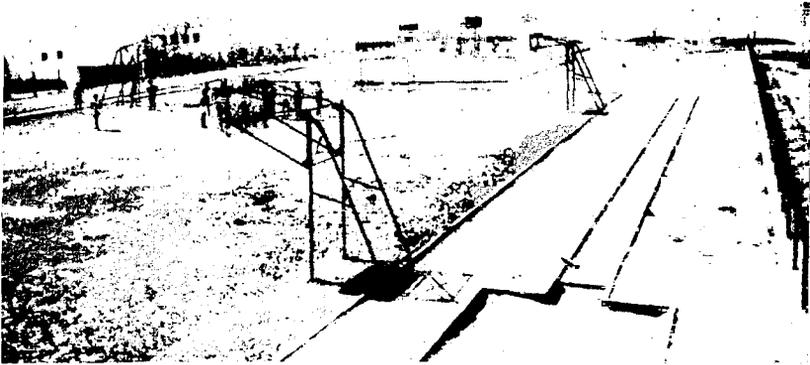
Construction de la piscine du Collège Technique Emile Loubet de Tunis



La piscine terminée

du Gouvernement ont dû couvrir en quasi totalité les frais de construction.

La Ville de Tunis et sa Banlieue groupent la moitié des Sociétés Sportives de la Régence et à ce titre possèdent les plus nombreuses installations : un stade de compétition pour le Football et l'Athlétisme



Terrain de sports du Lycée de Carthage

avec tribunes, vestiaires-douches ; un stade ouvert pour les manifestations de Basket-ball, de Volley-ball, de Tennis ; un stade de plein-air avec piste cyclable géré par une Société privée. En outre, un parc omni-sports d'une superficie de 5 ha doté de nombreuses installations, permet l'entraînement simultané de nombreuses équipes dans toutes les branches sportives. Ce parc est certainement le plus beau modèle du genre en Afrique du Nord. Enfin, les constructions édifiées à l'occasion de la Foire Internationale de Tunis sont utilisées pendant une grande partie de l'année comme stade couvert, comprenant 300 places assises et trois aires de jeux. Une très belle piscine de plein-air construite en 1933 fonctionne de mai à octobre. Un gros effort a été accompli en faveur de la natation ces deux dernières années : en 1955, deux nouvelles piscines ont été ouvertes :

une à Aïn-Draham ;

une à Tunis, surtout réservée aux scolaires.

Les plans de cette dernière ont été établis par M. Escoubet, professeur au Collège Technique Emile Loubet. Les travaux ont été exécutés entièrement par les élèves de ce collège, en collaboration avec des stagiaires du Centre de Formation Professionnelle du Bâtiment de l'Office des Anciens Combattants permettant ainsi à cinquante anciens

combattants, choisis par le Centre de Sélection Psychotechnique d'apprendre un métier du bâtiment.

Dans l'intérieur, les principaux centres : Bizerte, Ferryville, Sousse, Sfax et Gabès ont également été équipés.

Pour l'avenir un plan quadriennal avait été établi tenant compte des facteurs suivants :

- importance numérique de la population de chaque Municipalité;
- nombre de Sociétés sportives constituées ;
- développement et évolution des différents sports,

ce plan, d'un montant global de 384.000.000 de francs, ne pourra être réalisé totalement par suite des restrictions de crédits ; néanmoins, il doit permettre la création d'une piscine couverte à Tunis ainsi que celle de plusieurs stades couverts dans l'intérieur.

ACTIVITE SPORTIVE ET RESULTATS

Les Comités et Liges Sportives qui dépendent administrativement des Fédérations Françaises conservent une grande autonomie d'action grâce aux subventions qu'ils perçoivent sur le budget local et qui leur permettent d'organiser des compétitions propres à la Tunisie, de participer avec l'Algérie et le Maroc aux Championnats d'Afrique du Nord, et enfin aux Championnats de France.

Relativement à sa population, la Tunisie a déjà fourni de nombreux champions de grande classe dont les plus célèbres sont :

Micheline Ostermeyer, Championne Olympique de disque, en 1948 ;

Farhat, Champion de France Amateur de Boxe, catégorie poids moyen, en 1952 ;

Sarthoulet Guy, recordman de France junior, du Marteau, en 1951 ;

Margot, International d'Athlétisme et Champion d'Afrique du Nord de Marteau, etc...

Les plus récentes victoires en 1954 ont été acquises par Mustapha Belkhodja en Tennis, vainqueur des Championnats de France « cadets », Pierre Darmon, Finaliste des Championnats de France Juniors. et, en Cross-Country, Belaïd, de l'Orientale de Tunis, a conquis la première place au Championnat d'Afrique du Nord en 1955.

Jean MARCHANDISE,

Inspecteur des Sports

au Ministère de l'Education Nationale.